

Annexe A

Règlement RV-2005-03-70

Estimation des dépenses relatives aux honoraires professionnels liés à la mise en valeur de terrains industriels et l'évaluation de projets à caractère économique

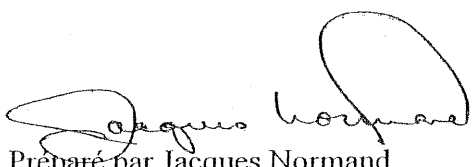
Honoraires professionnels liés à la viabilisation de terrains industriels et à l'évaluation de projets à caractère économique (préparation de plans et devis, arpentage, évaluations environnementales diverses, scénarios de lotissement, analyses de rentabilité, évaluations des retombées économiques, analyses de valeurs, études d'impact sur la circulation, validations légales et autres frais connexes):

173 100 \$

Taxes nettes (8,025 %) : 13 800 \$

Frais de financement 7% : 13 100 \$

Total : 200 000 \$



Préparé par Jacques Normand
Coordonnateur Développement économique
Ville de Lévis
Le 22 mars 2005